Bulletin de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 75, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI, MATIN, 10 SEPTEMBRE.

VALEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

[illegible]

FRANCE.

[illegible]

FOUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.

Première cabine, $80. | Seconde cabine, [illegible]

Les [illegible] seront [illegible] pour Paris.

NB.—Il est [illegible] à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

[illegible] GRAND & CIE.
[illegible] rue Carondelet, 14.

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre et à Southampton.

Les beaux steamers du Lloyd de l'ALLEMAGNE DU NORD recommencent leur service régulier entre ces ports.

Ils partiront, en allant en Europe, à La Havane et au HAVRE, et en revenant, à La Havane et Southampton pour compléter et débarquer les passagers.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

[illegible]

Pour New-York.

Ligne de Steamers sans Marchandise.

[illegible] Compagnie des steamers suivants, qui sont de première classe:

[illegible]

Pour New-York, directement.

Le steamer
SIREMMAN,
Commandant H. N. Quick,
[illegible] son wharf, au pied de la rue Jefferson, le [illegible] 28 septembre, à 5 heures P. M.

[illegible]

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell
New-York et la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Vicksburg.

[illegible]

Pour Bayou Sara.

POUR LA COTE ET BAYOU SARA.
(Ex-Schedule.)

Le bateau de la malle
W. S. PIKE,
[illegible] CAPITAINE.
[illegible] R. Spark, commis.
[illegible] LUNDIS soir, à 5 heures. [illegible] les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à
JOHN JANNEY.

[illegible]

La Côte et Bayou Lafourche.

[illegible]

Teits.

[illegible]

Pour Bayou Sara.

[illegible]

Pour New-York.

[illegible]

Pour New-York, directement.

[illegible]

Excursion le Dimanche.

POUR MADEWILLE, LIVINGSTON ET MADISONVILLE.

[illegible]

Pour Pointe Coupée.

[illegible]

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

[illegible]

Médicaments.

# NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA bientôt deux ans que la Newfoundland Bitter a été lancée dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un utilier qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien désirables, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Rien sans soit et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

Il alcool, disent ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou fraîches sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une pilule.

D'Arschic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, qui, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, fatigués,

[illegible]

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Rien sans soit et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

Il alcool, disent ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou fraîches sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une pilule.

D'Arschic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, qui, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, fatigués,

[illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre organisme. Changez vos habitudes ta bitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes parfaitement sûrs que vous ne voudrez en renoncer bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas tomber insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets la recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. Du se met à table sans appetit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris soudainement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des nausées enfantes pleurant parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant éner gique de l'estomac, réveillant toujours l'appetit (bienfait) et chasse les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez la plupart de personnes, chez les dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et renommées par les médecins comme stimuliques et apertives, aussi les dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétes toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit de prendre quelques jours pour que la personne qui ont le sang pauvre et les nerfs excités se retirent le plus grand avantage. La force vient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appetit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, se sont toutes trouvées du bienfait que leur procure le Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes de la

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, en souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de son étonnante efficacité.

C'est le Bitter du Bud,

c'est à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les eaux pourries, les miasmes du soleil brûlant et l'influence morbide du solé tétérieur t'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est rien de plus efficace que le New foundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tou tes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et le manque d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par charetées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agences ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
50 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er Sept—1an

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ

JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. R. HARVEY, Architrite.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. W. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 22, Carondelet.

AU PERSONNEL

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:

C. H. MOUTON, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMONS, Secrétaire et agent d'Em
MÉDECIN INSPECTEUR:
J. H. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:

[illegible]

Compagnie Lafayette d'Assurance
contre le feu.

[illegible]

Teits.

[illegible]

Médicaments.

# NEW-FOUNDLAND BITTER.

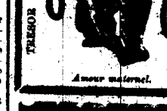

Amour maternel.

VOILA bientôt deux ans que la Newfoundland Bitter a été lancée dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un utilier qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien désirables, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Rien sans soit et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

Il alcool, disent ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou fraîches sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une pilule.

D'Arschic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, qui, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont riches, ils tombent malades, fatigués,

[illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre organisme. Changez vos habitudes ta bitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes parfaitement sûrs que vous ne voudrez en renoncer bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas tomber insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets la recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appetit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris soudainement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des nausées enfantes pleurant parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appetit (bienfait) et chasse les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez la plupart de personnes, chez les dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et renommées par les médecins comme stimuliques et apertives, aussi les dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétes toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit de prendre quelques jours pour que la personne qui ont le sang pauvre et les nerfs excités se retirent le plus grand avantage. La force vient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appetit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, se sont toutes trouvées du bienfait que leur procure le Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes de la

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de son étonnante efficacité.

C'est le Bitter du Bud,

c'est à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les eaux pourries, les miasmes du soleil brûlant et l'influence morbide du solé tétérieur t'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est rien de plus efficace que le New foundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tou tes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et le manque d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par charetées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agences ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
50 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er Sept—1an

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ

JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. R. HARVEY, Architrite.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. W. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 22, Carondelet.

AU PERSONNEL

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:

C. H. MOUTON, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMONS, Secrétaire et agent d'Em
MÉDECIN INSPECTEUR:
J. H. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:

[illegible]

Compagnie Lafayette d'Assurance
contre le feu.

[illegible]

Teits.

[illegible]



Parfumerie des Dames.

TRESOR DES MERES.

PROVIDENCE DES ENFANTS.

VERITABLES
COLLIERS ROYER
ELECTRO-MAGNETIQUES,

Dits: COLLIERS ANODINS DE DENTITION, approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre les convulsions, et pour faciliter la dentition des enfants. Le prix varie depuis 4 fr. jusqu'à 20 fr.—Dépôt général à Paris, chez MOWES, pharmacien, 225, rue St-Honoré, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.—A New-York, chez M. Milhan et Cie, Broadway. Nile-Orléans, M. Mannell et Bogel, rue de Chartres. Havane, Sarra et Cie, Fernandez et Cie; La Révérend, J. Reyes. Matanzas, Gencoillac. Santiago, Julio Trénard.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phtisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros: Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Doconet, droguiste, La Castel et Delogis. A New-York, MM. John Milhan et dans les principales Pharmacies.

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

—DE—

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présent, aujourd'hui au public sous le GRIL MOBILE du PORTE-CENDRIER, qui y est adapté. Il est reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres, LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du feu, double presque la capacité des tuyaux et, quand on ajoute le grill, la pénétre par dessus et dessous.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

BULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN,
No 25 de la rue du Canal.

On peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 17 Sept

Une preuve éternelle de la grande supériorité du
"CHARTER OAK"
SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.
LISEZ CECI:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 18 ans sans les [illegible]

Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1851, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de 18 ans. Je le trouve aujourd'hui le fourneau "CHARTER OAK" le plus performant qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

MRS. J. F. FOSTER.

No 122 de la rue Washington, Nile-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane de 1869, lors de 20,000 personnes qui ont convenues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et dire aussi utile pendant trois ans.

LE CELEBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
Est en vente chez
CHRICHER & POTHIER,
Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine.
Emporium des vrais Réservoirs de Vieille Lyrée, et 1 cod—1 ab No 48, Vieille-Levée.

BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui [illegible]

PLUS DE 300,000

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT."
N. HALLE,
Dépôt de quincaillerie et salle de vente, [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance
MECHANICS AND TRADERS
DE LA NILE-ORLEANS.
Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de la navigation fluviale et maritime.

AUX TAUX LES PLUS BAS.

[illegible]

EXTINCTEUR DU FEU
BABCOCK.

[illegible]

BEAUTE DES DAMES,

[illegible]

Vve FLANCHAIS ET RIET
PARFUMEURS BREVETÉS
Nouveau Commerce, 48, à Paris.

[illegible]

VÉSICATOIRES
D'ALBESPEYRES.

[illegible]

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

[illegible]

CAPSULES RAQUIN.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
des Marchands.
101 ..... RUE DU CANAL ..... 104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de ses statuts, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:

| | |
|---|---|
| Sur risques de incendie | $315,504 69 |
| Sur risques de mer | 34,601 47 |
| Sur risques de rivières | 302,931 28 |
| Total des primes | $653,037 44 |
| En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 | $95,146 60 |
| En moins, primes remboursées | 7,894 13—107,040 12 |
| Montant net des primes | $546,097 32 |
| En moins, pertes | 231,227 41 |
| En moins, pertes sur mer | 17,164 66 |
| En moins, pertes sur les rivières | 11,474 21 |
| Taxes et licences | $21,509 32 |
| Réassurance | 3,025 81 |
| Dépôts payés | 4,379 05 |
| Intérêts sur escrits non encore payés | 121,494 90 |
| Bénéfice | $150,622 61 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriétés immobilières | $100,000 00 |
| Effets à recevoir pour primes | 9,325 71 |
| Effets représentant sur première hypothèque | $200,000 00 |
| Primes en voie de recouvrement | 65,723 95 |
| En caisse | 75,626 26—6 |
| BONDS ET ACTIONS: | |
| Bonds de la ville consolidée | 56,250 00 |
| Actions de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans | 25,000 00 |
| Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville | 2,040 00 |
| Actions de la banque des Mechanics | 1,000 00 |
| Actions de la Compagnie Vicksburg | 12,000 00 |
| Actions du Théâtre de l'Opéra | 500 00 |
| Actions de la Compagnie de la Nile-Orléans et de Whitney | 800 00 |
| Escrits de la Compagnie d'Assurance Mutuelle | 57,027 00 |
| Compagnie d'Assurance Exchange | 1,000 00 |
| Compte de 5 à 10 jours et de versement de la Nile-Orléans | 500 |
| Prix coûtant | $844,217 00 |
| Actions de la Banque des Marchands Ex | |
| Compagnie d'assurance de la Nile-Orléans | 800 00 |
| Disponibilités en caisse, dividendes, actions et escrits | 65,000 10—68,300 10—776,812 00 |
| Total | $1,621,029 32 |

PASSIF:

| | |
|---|---|
| Escrits pour l'année 1869 | $72,440 |
| Escrits pour l'année 1868 | 107,405 |
| Escrits pour l'année 1867 | 45,410 |
| Escrits pour l'année 1866 | 20,800 |
| Escrits pour l'année 1865 | 20,420 |
| Escrits pour l'année 1864 | 34,000 |
| Escrits pour l'année 1863 | 27,790 |
| Escrits pour l'année 1862 | 32,570—443,835 |
| Intérêts de escrits, non payés | 1,000 00 |
| Intérêt et escrits non payés | 1,000 00 |
| Intérêt et escrits non payés | 28,574 60—32,671 50 |
| Réservé pour primes non expirées | 99,146 60 |
| Réservé pour réclamations douteuses | 5,000 00 |
| Fonds pour dépenses courantes, en outre, du passif | 41,254 26—2,742,321 32 |
| Le bénéfice de cette Compagnie, sur son capital et sur les livres de la Compagnie, | $1,621,029 32 |

J. W. HOCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.
W. J. CASTELL,
Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende en espèces aux [illegible] pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1869. Dividende pour lequel il sera émis des certificats de dividende, [illegible]

Il sera également [illegible] payés et soixante pour cent comptant sur les primes de 1869, aux porteurs de certificats de dividende [illegible] 1870.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
de la Nile-Orléans,
A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:

| | |
|---|---|
| Sur risques de incendie | $315,504 69 |
| Sur risques de mer | 34,601 47 |
| Sur risques de rivières | 302,931 28 |
| Total des primes | $653,037 44 |
| En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 | $95,146 60 |
| En moins, primes remboursées | 7,894 13—107,040 12 |
| Montant net des primes | $546,097 32 |
| En moins, pertes | 231,227 41 |
| En moins, pertes sur mer | 17,164 66 |
| En moins, pertes sur les rivières | 11,474 21 |
| Taxes et licences | $21,509 32 |
| Réassurance | 3,025 81 |
| Dépôts payés | 4,379 05 |
| Intérêts sur escrits non encore payés | 121,494 90 |
| Bénéfice | $150,622 61 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriétés immobilières | $100,000 00 |
| Effets à recevoir pour primes | 9,325 71 |
| Effets représentant sur première hypothèque | $200,000 00 |
| Primes en voie de recouvrement | 65,723 95 |
| En caisse | 75,626 26—6 |
| BONDS ET ACTIONS: | |
| Bonds de la ville consolidée | 56,250 00 |
| Actions de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans | 25,000 00 |
| Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville | 2,040 00 |
| Actions de la banque des Mechanics | 1,000 00 |
| Actions de la Compagnie Vicksburg | 12,000 00 |
| Actions du Théâtre de l'Opéra | 500 00 |
| Actions de la Compagnie de la Nile-Orléans et de Whitney | 800 00 |
| Escrits de la Compagnie d'Assurance Mutuelle | 57,027 00 |
| Compagnie d'assurance Exchange | 1,000 00 |
| Compte de 5 à 10 jours et de versement de la Nile-Orléans | 500 |
| Prix coûtant | $844,217 00 |
| Actions de la Banque des Marchands Ex | |
| Compagnie d'assurance de la Nile-Orléans | 800 00 |
| Disponibilités en caisse, dividendes, actions et escrits | 65,000 10—68,300 10—776,812 00 |
| Total | $1,621,029 32 |

PASSIF:

| | |
|---|---|
| Escrits pour l'année 1869 | $72,440 |
| Escrits pour l'année 1868 | 107,405 |
| Escrits pour l'année 1867 | 45,410 |
| Escrits pour l'année 1866 | 20,800 |
| Escrits pour l'année 1865 | 20,420 |
| Escrits pour l'année 1864 | 34,000 |
| Escrits pour l'année 1863 | 27,790 |
| Escrits pour l'année 1862 | 32,570—443,835 |
| Intérêts de escrits, non payés | 1,000 00 |
| Intérêt et escrits non payés | 1,000 00 |
| Intérêt et escrits non payés | 28,574 60—32,671 50 |
| Réservé pour primes non expirées | 99,146 60 |
| Réservé pour réclamations douteuses | 5,000 00 |
| Fonds pour dépenses courantes, en outre, du passif | 41,254 26—2,742,321 32 |
| Le bénéfice de cette Compagnie, sur son capital et sur les livres de la Compagnie, | $1,621,029 32 |

J. W. HOCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.
W. J. CASTELL,
Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende en espèces aux [illegible] pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1869. Dividende pour lequel il sera émis des certificats de dividende, [illegible]

Il sera également [illegible] payés et soixante pour cent comptant sur les primes de 1869, aux porteurs de certificats de dividende [illegible] 1870.

[illegible]

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

—DE—

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présent, aujourd'hui au public sous le GRIL MOBILE du PORTE-CENDRIER, qui y est adapté. Il est reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du feu, double presque la capacité des tuyaux et, quand on ajoute le grill, la pénétre par dessus et dessous.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

BULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN,
No 25 de la rue du Canal.

On peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 17 Sept

Compagnie d'Assurance Mutuelle
de la Nile-Orléans,
A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:

| | |
|---|---|
| Sur risques de incendie | $315,504 69 |
| Sur risques de mer | 34,601 47 |
| Sur risques de rivières | 302,931 28 |
| Total des primes | $653,037 44 |
| En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 | $95,146 60 |
| En moins, primes remboursées | 7,894 13—107,040 12 |
| Montant net des primes | $546,097 32 |
| En moins, pertes | 231,227 41 |
| En moins, pertes sur mer | 17,164 66 |
| En moins, pertes sur les rivières | 11,474 21 |
| Taxes et licences | $21,509 32 |
| Réassurance | 3,025 81 |
| Dépôts payés | 4,379 05 |
| Intérêts sur escrits non encore payés | 121,494 90 |
| Bénéfice | $150,622 61 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriétés immobilières | $100,000 00 |
| Effets à recevoir pour primes | 9,325 71 |
| Effets représentant sur première hypothèque | $200,000 00 |
| Primes en voie de recouvrement | 65,723 95 |
| En caisse | 75,626 26—6 |
| BONDS ET ACTIONS: | |
| Bonds de la ville consolidée | 56,250 00 |
| Actions de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans | 25,000 00 |
| Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville | 2,040 00 |
| Actions de la banque des Mechanics | 1,000 00 |
| Actions de la Compagnie Vicksburg | 12,000 00 |
| Actions du Théâtre de l'Opéra | 500 00 |
| Actions de la Compagnie de la Nile-Orléans et de Whitney | 800 00 |
| Escrits de la Compagnie d'Assurance Mutuelle | 57,027 00 |
| Compagnie d'assurance Exchange | 1,000 00 |
| Compte de 5 à 10 jours et de versement de la Nile-Orléans | 500 |
| Prix coûtant | $844,217 00 |
| Actions de la Banque des Marchands Ex | |
| Compagnie d'assurance de la Nile-Orléans | 800 00 |
| Disponibilités en caisse, dividendes, actions et escrits | 65,000 10—68,300 10—776,812 00 |
| Total | $1,621,029 32 |

PASSIF:

| | |
|---|---|
| Escrits pour l'année 1869 | $72,440 |
| Escrits pour l'année 1868 | 107,405 |
| Escrits pour l'année 1867 | 45,410 |
| Escrits pour l'année 1866 | 20,800 |
| Escrits pour l'année 1865 | 20,420 |
| Escrits pour l'année 1864 | 34,000 |
| Escrits pour l'année 1863 | 27,790 |
| Escrits pour l'année 1862 | 32,570—443,835 |
| Intérêts de escrits, non payés | 1,000 00 |
| Intérêt et escrits non payés | 1,000 00 |
| Intérêt et escrits non payés | 28,574 60—32,671 50 |
| Réservé pour primes non expirées | 99,146 60 |
| Réservé pour réclamations douteuses | 5,000 00 |
| Fonds pour dépenses courantes, en outre, du passif | 41,254 26—2,742,321 32 |
| Le bénéfice de cette Compagnie, sur son capital et sur les livres de la Compagnie, | $1,621,029 32 |

J. W. HOCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.
W. J. CASTELL,
Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende en espèces aux [illegible] pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1869. Dividende pour lequel il sera émis des certificats de dividende, [illegible]

Il sera également [illegible] payés et soixante pour cent comptant sur les primes de 1869, aux porteurs de certificats de dividende [illegible] 1870.

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE
MUTUELLE
DE LA
LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:

| | |
|---|---|
| Sur risques de incendie | $1,126,025 16 |
| Sur risques de mer | 1,000,000 00 |
| Sur risques de rivières | 1,000,000 00 |
| Total des primes | $3,126,025 16 |
| En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 | $1,126,025 16 |
| Montant net des primes | $2,000,000 00